



CSE Orano R La Hague de Juin 2022

A la demande de nos adhérents, le sujet suivant a été abordé :

Protection renforcée du site :

Concernant le chantier en cours de la protection renforcée du site :

- *Celui-ci se terminera t-il en 2024 comme initialement prévu ?*
- *Rencontre-t-il des difficultés majeures dans sa mise en œuvre ?*
- *Est-il la première phase d'une réflexion plus large sur la sécurité du site ?*
- *Y a-t-il une réflexion de la Direction et des autorités compétentes concernant le danger que représenterait le survol du site par des drones hostiles ?*
- *Si oui quelles en sont les conclusions ? Existe-t-il une parade à ces drones ?*

Réponse de la Direction :

La fin du projet est toujours programmée pour mi 2024, pas de difficulté majeure rencontrée à ce jour ; la Direction suivra l'évolution future de la réglementation concernant la sécurité du site

Problématique liée aux drones : plusieurs parades sont à aujourd'hui à l'étude (confidentielles (!))

**Le partenaire
des salariés de
l'énergie nucléaire.**



Contact site de La Hague

Olivier LAFFITTE

✉ olivier.laffitte@orano.group

☎ 06 85 55 44 16